

Fiche technique

TRAPPER® LIQUIDE

Engrais azoté organique

Matière active: 9% d'azote organique
33,7% de carbone organique
d'origine biologique
680 g/l d'acides aminés et
peptides

Formulation: Concentré soluble

EMPLOI:

TRAPPER liquide est un produit à base d'acides aminés rapidement et intégralement assimilé par les racines ou les feuilles de la culture.

TRAPPER liquide est une formulation liquide et est appliqué par pulvérisation ou arrosage comme engrais organique azoté dans les cultures maraîchères, en arboriculture, viticulture, grandes cultures et cultures ornementales.

Grâce à l'application de **TRAPPER liquide**, les processus métaboliques de la plantes sont accélérés. **TRAPPER liquide** agit contre le stress et active la croissance des plantes. Les aminoacides libres sont immédiatement absorbés par la plante et utilisés pour la biosynthèse de sucres, protéines et enzymes.

DOSAGES:

En cas de nécessité, l'application doit être répétée à intervalles réguliers (tous les 10 jours environ). Les besoins effectifs de la culture doivent être régulièrement contrôlés et le dosage doit être adapté.

Les valeurs suivantes sont à considérer comme des données générales. En principe, la quantité d'engrais doit toujours être adaptée aux besoins en fertilisation des cultures respectives.

Cultures maraîchères: 4 x 3-5 l/ha
Arboriculture: 4 x 3-8 l/ha
Viticulture: 4 x 3-5 l/ha

Grandes cultures: 3 x 2-3 l/ha
Cultures ornementales: 5 x 3 l/ha

Pour obtenir une très bonne efficacité, adapter la quantité de bouillie afin de bien mouiller les plantes, face inférieure des feuilles comprise.

La concentration maximale de **TRAPPER liquide** pour une fumure foliaire en plein champ est 0,4-0,5% (400-500 ml / 100 l d'eau).

Lors d'applications foliaires sous serre, traiter **TRAPPER liquide** à une concentration de 0,1-0,3% (100-300 ml par 100 l d'eau).

Lors d'un apport par fertigation la quantité d'engrais est également adaptée aux besoins en fertilisation de la culture. Un dosage de 0,3 à 0,6% (3-6‰) est envisageable pour des cultures fortement carencées.

INDICATION POUR UNE UTILISATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE:

TRAPPER liquide est mentionné dans la liste des intrants pour l'agriculture biologique en Suisse et est ainsi autorisé en production biologique. Il existe cependant une restriction d'utilisation de **TRAPPER liquide** en production biologique:

L'annexe 2 de l'Ordonnance 910.181 du DEFR sur l'agriculture biologique stipule que les protéines hydrolysées ne doivent pas être appliquées sur les parties comestibles d'une plante.

Cela signifie que **TRAPPER liquide** ne peut pas être directement appliqué sur des produits de récolte. Ainsi, il est interdit d'utiliser **TRAPPER liquide** en arboriculture, en viticulture ou dans les petits fruits après la floraison, sur les fruits en phase de développement.



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

MISCIBILITE:

TRAPPER liquide peut être appliqué jusqu'à une concentration 0,15-0,3% (150-300 ml / 100 l d'eau), mais maximum 1-2 l/ha, en mélange avec les produits phytosanitaires d'**Omya (Schweiz) SA**. Le mélange avec **TRAPPER liquide** améliore l'adhésivité et la diffusion des matières actives dans les végétaux et permet ainsi de ne pas utiliser de mouillant.

Pour les produits qui peuvent provoquer des dégâts sur des plantes sensibles ou stressées (par ex. le cuivre sur les concombres, le soufre traité par forte chaleur, les traitements en arboriculture, etc), le mélange avec **TRAPPER liquide** peut augmenter l'effet de phytotoxicité. Sur les plantes sensibles, il est recommandé de ne pas effectuer de mélange.

Lors d'une première application d'un mélange, en particulier avec du cuivre ou avec des produits huileux, il faut d'abord tester ce mélange sur un nombre restreint de plantes. **TRAPPER liquide** doit être ajouté dans l'eau en dernier, après les autres partenaires du mélange.

MODE D'ACTION:

TRAPPER liquide est un produit qui dérive de l'hydrolyse de substances protéiques d'origine animale. Il contient 18 divers acides aminés et peptides qui sont des substances essentielles pour la formation de protéines et d'enzymes par la plante.

Les acides aminés contenus dans **TRAPPER liquide** sont assimilés par les racines ou par les stomates. Dans les plantes, les acides aminés montrent une triple action :

Ils sont une source d'azote immédiatement disponible et sont directement utilisés par la plante pour la synthèse des protéines. Ils agissent comme catalyseur pour d'autres procédés enzymatiques végétaux. Ils agissent contre le stress de la plante et activent une croissance vigoureuse de la culture.

ENTREPOSAGE:

TRAPPER liquide peut être conservé dans un récipient fermé à une température comprise entre -5°C et +35°C.

EMBALLAGES:

Bidons de 20 l
Palettes de 36 bidons
Conteneur de 1000 l

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ

Symboles et indications de danger:

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Mentions de danger e prudence:

P102 Conserver hors de portée des enfants.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée d'Omya (Schweiz) AG



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch